PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04/04/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le quatre du mois d'avril, le Conseil Municipal de Pusey s'est réuni à 18 H 30, au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques POLIEN, Maire, après convocation légale adressée le 18 mars 2025.

Nombre de conseillers en exercice :	15
Nombre de conseillers présents :	12
Nombre de conseillers votants :	14
Nombre de pouvoirs :	02

Conseillers présents :
Jean-Jacques POLIEN, Pierre CLERC, Sandra VIENNET, Patrice MANTION, Gaëlle DE JESUS, Gaston VUILLEMOT, Maryline CHAUDEY, Laurence CURIE, Natacha BLANCHARD, Aymeric MAIRE, Pascal PERNOT, Patrick REYNOUD.

Conseillers absents excusés : Valérie EKOUME, Christophe DAMPENON, Pauline BONNET.

Conseiller représenté :
Mme Valérie EKOUME a donné procuration à M. Jean-Jacques POLIEN
M. Christophe DAMPENON a donné procuration à M. Patrice MANTION

Madame Laurence CURIE a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Les conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, peuvent délibérer en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Ces formalités remplies, Monsieur le Maire rappelle l'ordre du jour et ouvre la séance.

Ordre du jour de la séance

1- Approbation du procès-verbal de la dernière séance
2- Vote du budget primitif 2025 et note de synthèse
3- Travaux d'investissement 2025 : commandes
4- Questions diverses

01 : Approbation du procès-verbal de la dernière séance

Rapporteur : Monsieur Jean-Jacques POLIEN

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de Pusey de bien vouloir approuver le procès-verbal de la dernière séance plénière du 07 mars 2024.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés,
APPROUVE le procès-verbal de la dernière séance du Conseil Municipal de Pusey en date du 14 mars 2025.

02 : Vote du budget primitif 2025 et note de synthèse

Rapporteur : Monsieur Jean-Jacques POLIEN

Vu l'article L 5217-10-6 du code général des collectivités territoriales ;
Vu l'article R 2321-1 du code général des collectivités territoriales ;
Vu la délibération n°44 du 29/09/2023 du conseil municipal approuvant le passage à la nomenclature M57 à compter du 1er janvier 2024 ;
Considérant la mise en place de la nomenclature M57 à compter du 1er janvier 2024 ;
Considérant que le conseil peut déléguer au maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

Monsieur le maire s'exprime ainsi : Le Budget Primitif 2025, que j'ai l'honneur de vous présenter ce soir, retrace les prévisions de crédits pour l'année 2025 conformément aux engagements pris par délibérations lors des Conseils Municipaux précédents.

Ce budget présenté en équilibre tient compte des engagements donnés et pris, des sollicitations des différents responsables de Commissions Communales.

Conformément à la loi NOTRe, une note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit désormais être jointe aux documents budgétaires.

Je vous rappelle que le budget principal de la Commune de Pusey retrace l'ensemble des décisions prises en matière de travaux d'infrastructure sur le patrimoine communal (en section d'investissement) et la gestion de la Commune de Pusey (en section de fonctionnement).

En section d'investissement

Les dépenses totales sur l'exercice 2025 s'élèvent à 551 641.28 €
Réparties comme suit :

- 59 936.28 € : reprise des déficits antérieurs reportés
- 123 200,00 € : remboursement de la dette en capital
- 3 800,00 € : remboursement de dépôts de garantie
- 500.00 € : concessions et droits similaires
- 11 000.00 € : bois et forêts
- 1700.00 € : matériel et outillage d'incendie et de défense civile
- 5 500.00 € : matériel informatique

En dépenses, l'enveloppe globale de 346 005 € est répartie selon le tableau suivant:

Tableau des projets retenus pour l'exercice 2025
346 005.00 euros disponibles à répartir en dépenses d'investissement

code opération compta	article	OBJET	CREDITS REPORTES AU BP 2025	PROJETS RETENUS 2025
1001	2135	Volets sur fenêtres hautes MMA		4906.00
		Sêche-mains MMA		510.00
		Miroirs sur cloisons mobiles MMA		2280.00
	2157	Outillage atelier	1 882.00	

		Matériel atelier solde remboursement sinistre		770.00
		8 poubelles extérieures métalliques		929.00
	2188	Vidéoprotection sur bâtiments sans besoin de génie civil (6 caméras)	24 228.00	
		Petit équipement MMA		3000.00
1002	2132	Presbytère isolation plafond appartement N° 1	9 810.00	
	2132	Presbytère réfection tapisserie et sol	15 190.00	
	2135	Maison Jean Morey - travaux d'aménagement intérieur	30 000.00	
		Aménagement intérieur médiathèque		67000.00
		Peinture portail et portillon école		6500.00
	2151	Sol extérieur entre MMA et hangar Morey		22300.00
	2183	Relais WIFI maison des associations	1 000.00	
	2188	Alarme atelier	1 800.00	
1004	2151	Liaison Mont Chanois - Peupliers	5 000.00	
		Ralentisseur route de Pusy		3588.00
		voirie		15000.00
		Passage balayeuse et divers		10000.00
		Travaux sur caniveaux à reprendre		8000.00
	2152	Feux intelligent	10 747.00	
		Miroir diamètre 600		282.00
		Troisième feu intelligent		11000.00
		Panneaux signalisation routière		4000.00
		Triangle priorité à droite		2000.00
		Peinture routière		5000.00
	21538	Eclairage public terminaison led		37283.00
		Réseau électrique étang		12000.00
	2156	Création borne incendie Impasse des Bleuets	6 000.00	
	2156	Remplacement borne incendie rue des craies	6 000.00	
	2156	Création borne incendie rue du Moulin devant les Calèches de Silice	15 000.00	
1006	212	Arbres sur la Place du Monument	3 000.00	
		TOTAL	**129 657.00**	**216348.00**

INVESTISSEMENT TOTAL 346 005.00 €

Le financement de ces dépenses étant assuré en recettes par :
- le FCTVA pour 20 000,00 € ;
- l'encaissement de dépôts de garantie pour 3 800,00 € ;
- l'affectation des excédents de fonctionnement pour financer les déficits antérieurs reportés pour 189 593.28 € ;
- l'autofinancement dégagé par la section de fonctionnement pour 337 148.00 € ;
- les amortissements pour 1 100.00 €.

En section de fonctionnement

Les crédits ouverts sur l'exercice 2025 s'élèvent à 1 614 698.03 € et retracent les frais de fonctionnement tels que :
- les frais récurrents de fonctionnement de la Commune ;
- les charges de personnel ;
- les charges de gestion courante.

En marge des crédits ouverts, le remboursement de la dette en intérêts est inscrit pour 17500,00 € tout comme le virement à la section d'investissement à hauteur de 337 148.00€.

Le financement de ces dépenses étant assuré par :
- le produit des services ;
- le produit des impôts et taxes ;
- le produit des dotations et subventions ;
- les autres produits de gestion courante ;
- la reprise des excédents de fonctionnements antérieurs.

Les dépenses de fonctionnement sont maîtrisées et sont financées par des ressources raisonnées.

D'autres éléments pouvant jouer le rôle de curseur et d'indicateur, permettent d'avoir une vision prospective de la gestion communale de Pusey :

- **État de la dette au 01/01/2025 :**

En euros

Année	Dette en capital au 1er Janvier	Annuités	Intérêts	Amortissements	Variation Annuités
2025	591 560.86	140 644.29	17 447.56	123 196.73	
2026	468 364.13	138 574.36	14 977.01	123 597.35	2 069.93
2027	344 766.78	73 341.05	12 799.84	60 541.21	65 233.31
2028	284 225.57	50 865.34	11 114.08	39 751.26	22 475.71
2029	244 474.31	50 865.34	9 550.41	41 314.93	0.00

- **État des produits fiscaux 2025 :**

En euros

PREVISIONNEL 2025			
TAXE	**BASES**	**TAUX**	**PRODUITS**
TFB.	3 294 000	39,18 %	1 290 589
TFNB	39 600	37,10 %	14 692
TH	37 300	10,26 %	3827
TOTAUX :			**1 309 108**
Coefficient correcteur			- 586 118
TOTAUX FISCALITÉ À PERCEVOIR			**722 990**

- **État du personnel pourvu par service au 1er Janvier 2025 * :**

GRADE	CATEGORIE	ETP Equivalent Temps Plein	EFFECTIF	TEMPS
Service ADMINISTRATIF				
Attaché Territorial	A	1	1	35 H 00
Adjoint Administratif Principal 1° Classe	C	1	1	35 H 00
TOTAL :		**2**	**2**	
Service MEDIATHEQUE				
Adjoint du patrimoine Principal 2° Classe	C	1	1	35 H 00
Adjoint d'Animation Principal 1° Classe	C	0.33	0.33	11 H 40
TOTAL :		**1.33**	**1.33**	

	Service TECHNIQUE			
Agent de Maîtrise	C	1	1	35 H 00
Adjoint Technique	C	2	2	35 H 00
TOTAL :		**3**	3	
	Service ECOLE			
ATSEM Principal 1° Classe	C	0.94	1	33 H 00
ATSEM Principal 2° Classe	C	0.94	1	33 H 00
TOTAL :		**1.88**	**2**	
	Service PERISCOLAIRE			
Animateur	B	2	2	35 H 00
Adjoint Technique Principal 2° Classe	C	0.94	1	33 H 00
Adjoint d'Animation Principal 1° Classe	C	0.67	0.67	23 H 20
TOTAL :		**3.61**	**3.67**	
TOTAL GENERAL :		**11.82**	**12**	

* Le tableau présente les effectifs affectés principalement par « famille de services communaux » tout en sachant que les effectifs peuvent avoir des affectations transversales entre services (polyvalence des agents).

- **État annuel des indemnités perçues par les élus locaux :**

Nouveauté introduite par l'article 93 de la loi « Engagement et Proximité », le nouvel article L.2123-24-1-1 du CGCT impose désormais aux communes d'établir un état présentant l'ensemble des indemnités de toute nature : *« Chaque année, les communes établissent un état présentant l'ensemble des indemnités de toute nature, libellées en euros, dont bénéficient les élus siégeant au conseil municipal, au titre de tout mandat et de toutes fonctions exercés en leur sein et au sein de tout syndicat au sens des livres VII et VIII de la cinquième partie ou de toute société mentionnée au livre V de la première partie ou filiale d'une de ces sociétés.*
Cet état est communiqué chaque année aux conseillers municipaux avant l'examen du budget de la commune. ».

Ainsi, Monsieur le Maire communique aux membres de l'Assemblée l'état annuel des indemnités des élus de Pusey.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** le Budget Primitif 2025 du Budget Communal qui se résume ainsi :

SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES		**RECETTES**	
Chapitre	**BP 2025**	**Chapitre**	**BP 2025**
001 – solde d'inv. reporté	59 936.28 €	021 – virement	337 148.00 €
16 - Emprunts et dettes	127 000.00 €	10 - Dotations	209 593.28 €
20 – Concessions et droits similaires	500.00 €	16 – Dépôts et cautionnements reçus	3 800.00 €
21 - Immobilisations corporelles	364 205.00 € Dont 129 657.00 € de Crédits de report	040 - Opérations d'ordre	1 100.00 €
TOTAUX	**551 641.28 €**	**TOTAUX**	**551 641.28 €**
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		**RECETTES**	
Chapitre	**BP 2025**	**Chapitre**	**BP 2025**
011 - Charges générales	402 500.03 €	70 – Produits	18 000.00 €
012 - Charges personnel	694 650.00 €	73 – Impôts et taxes	173 400.00 €
65 - Autres charges	136 800.00 €	731 – Fiscalité locale	811 300.00 €
66 - Charges financières	17 500.00 €	74 – Dotations	124 000.00 €
014 - Atténuations	25 000.00 €	75 – Autres produits	64 900.00 €
023 - Virement	337 148.00 €	013 – Atténuations	5 000.00 €
042 – Opération d'ordre	1 100.00 €	002 – Excédents reportés	418 098.03 €
TOTAUX	**1 614 698.03 €**	**TOTAUX**	**1 614 698.03 €**

- **AUTORISE** le Maire à procéder, à compter de cette délibération et pour l'exercice en cours, à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section.

- **HABILITE** le Maire à prendre tous les actes nécessaires à la bonne exécution.

03. Travaux d'investissement 2025 : commandes

Rapporteur : Monsieur Pierre CLERC

Monsieur le Maire présente à l'assemblée les devis suivants concernant une partie des projets d'investissement retenus cette année pour lesquels il convient de passer commandes.

code opération compta	article	OBJET	CREDITS REPORTES AU BP 2025	PROJETS RETENUS 2025
1001	2135	Volets sur fenêtres hautes MMA		4906.00
		Sêche-mains MMA		510.00
		Miroirs sur cloisons mobiles MMA		2280.00
	2157	Outillage atelier	1 882.00	
		Matériel atelier solde remboursement sinistre		770.00
		8 poubelles extérieures métalliques		929.00
	2188	Vidéoprotection sur bâtiments sans besoin de génie civil (6 caméras)	24 228.00	
		Petit équipement MMA		3000.00
1002	2132	Presbytère isolation plafond appartement N° 1	9 810.00	
	2132	Presbytère réfection tapisserie et sol	15 190.00	
	2135	Maison Jean Morey - travaux d'aménagement intérieur	30 000.00	
		Aménagement intérieur médiathèque		67000.00
		Peinture portail et portillon école		6500.00
	2151	Sol extérieur entre MMA et hangar Morey		22300.00
	2183	Relais WIFI maison des associations	1 000.00	
	2188	Alarme atelier	1 800.00	
1004	2151	Liaison Mont Chanois - Peupliers	5 000.00	
		Ralentisseur route de Pusy		3588.00
		voirie		15000.00
		Passage balayeuse et divers		10000.00
		Travaux sur caniveaux à reprendre		8000.00
	2152	Feux intelligent	10 747.00	

		Miroir diamètre 600		282.00
		Troisième feu intelligent		11000.00
		Panneaux signalisation routière		4000.00
		Triangle priorité à droite		2000.00
		Peinture routière		5000.00
	21538	Eclairage public terminaison led		37283.00
		Réseau électrique étang		12000.00
	2156	Création borne incendie Impasse des Bleuets	6 000.00	
	2156	Remplacement borne incendie rue des craies	6 000.00	
	2156	Création borne incendie rue du Moulin devant les Calèches de Silice	15 000.00	
1006	212	Arbres sur la Place du Monument	3 000.00	
		TOTAL	**129 657.00**	**216348.00**

INVESTISSEMENT TOTAL 346 005.00 €

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à passer les commandes suivant le tableau ci-dessus,
  à signer tous les documents afférents à ces dossiers et à demander les subventions correspondantes ;
- **RAPPELLE** que les sommes correspondantes ont été inscrites au budget primitif 2025.
- Madame Gaëlle DE JESUS et Messieurs Pierre CLERC et Patrick REYNOUD précisent voter pour et émettent la réserve d'obtention de subvention pour l'aménagement de la bibliothèque.

04. Questions diverses :

Monsieur Le Maire informe l'assemblée qu'il a pu voir l'avancée des plans de la maison des séniors suite à la demande de rajouter 2 pavillons. Il précise que la route d'accès ne pourra se faire qu'au coeur des pavillons.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 10.

Fait à Pusey, le 07/04/2025

Le Maire

Jean-Jacques POLIEN

MAIRIE DE PUSEY (Haute-Saône)

La secrétaire

Laurence CURIE